



TALANT le 18 mars 2018

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 16 mars 2018

Le Président et la Trésorière constatent, que le quorum des membres présents ou représentés étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Il excuse l'absence de Mme Michèle SOYER pour raison de santé et l'absence du Père Paul Royet, curé de Talant, empêché.

1. Rapport d'activité de l'exercice 2017

Le Président, Alain ROUX présente le rapport moral de l'association.

En 2017 l'association a compté **72** membres adhérents à jour de leurs cotisations.

En 2017, l'association a organisé ou participé aux manifestations suivantes :

- **Le 12 février** Concert Taragot et Orgue « le souffle des Balkans » avec Samuel FREIBURGHAUS et Thilo MUSTER
- **Le 2 avril** Concert ensemble « Le LAOSTIC » avec M VILLEMINOT à l'orgue
- **Le 3 septembre** participation au salon Tal'en loisirs à Talant
- **Le 23 septembre** sortie annuelle visite des Orgues de Charolles et Beaune
- **Le 19 novembre** récital Jean Pierre LEGUAY
- **Le 3 décembre** soutien au concert de la chorale La Talantelle au profit du Secours Catholique.

Résolution 1 : L'assemblée générale dûment constituée approuve le rapport moral présenté par le Président.

Résolution adoptée à l'unanimité

2. Rapport financier de l'exercice 2017.

Mme Catherine SENÉE, trésorière, présente le rapport financier de l'association pour l'exercice 2017 le solde comptable de l'exercice est de 6391,53 euros, le solde en banque 2017 est de 16181,98 euros, les concerts et récitals sont souvent déficitaires, (à part le concert du Laostic) ; il est souligné les aides de la Mairie de Talant et du Conseil Départemental, reconduites pour 2018. Sans ces subventions, l'association ne pourrait continuer à inviter des artistes de grand talent.

Le détail des comptes est présenté sur écran.

Le solde en banque peut paraître important, mais le programme prévu en 2018 comporte 3 concerts avec 2 artistes qui vont peser sur notre trésorerie à l'exemple du bilan du premier concert du 21 janvier.

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à 10 euros et 15 euros pour un couple

Résolution 2 : L'assemblée générale approuve le rapport financier présenté par la trésorière.

Résolution adoptée à l'unanimité moins une voix

3. Bureau et Conseil d'administration de l'Association

Les mandats des membres du Conseil d'administration à renouveler cette année pour 4 ans sont :

Mesdames Jeannette FREZZA et Manuela CERVERA

Madame Jeannette FREZZA n'a pas souhaité se représenter.

Madame Manuela CERVERA se représente pour un nouveau mandat

L'Assemblée vote à l'unanimité la reconduction du mandat de Madame Manuela CERVERA

Le bureau de l'association est ainsi constitué de :

- M, Alain Roux Président
- M. Michel Villeminot, Secrétaire
- Mme Catherine Senée, Trésorière

Les autres membres du Conseil d'administration sont :

- Mme Manuela Cervera
- Mme Marie Thérèse Roux
- Mme Monique Senée
- Mme Janine Thomas

4. Projets pour 2018 présentés par Michel VILLEMINOT

L'année 2018 a bien démarré avec un concert de qualité le 21 janvier : hautbois et orgue avec Louis et Marc BAUMANN.

Le SAMEDI 21 avril à 20h30, nous recevons Yves RECHSTEINER et HENRI-CHARLES CAGET pour un concert orgue et percussions.

Le dimanche 21 octobre concert Orgue à 4 mains et 4 pieds avec Anne Marie BLONDEL et Jean Luc HO

2 projets de sortie annuelle en septembre, sont présentés et à l'étude

Le 8 décembre, Michel VILLEMINOT donnera un récital à Notre Dame de Paris grâce au soutien de Jean Pierre LEGUAY

Pour information, du 6 au 9 juin 2019 Paul Van Nevel donnera un festival avec son ensemble vocal à l'église Notre-Dame de Talant.

Le Président

Le Secrétaire